

L' Appel du 18 joint

Texte publié dans *Libération*, le 18 juin 1976

«Cigarettes, pastis, aspirine, café, gros rouge, calmants font partie de notre vie quotidienne. En revanche, un simple "joint" de cannabis (sous ses différentes formes: marijuana, haschich, kif, huile) peut vous conduire en prison ou chez un psychiatre.

Des dizaines de documents officiels (notamment les rapports La Guardia aux Etats-Unis, Wootton en Grande-Bretagne, le Dain au Canada) ont démontré que le cannabis n'engendre aucune dépendance physique, contrairement aux drogues dites "dures", telles que l'héroïne, mais aussi au tabac ou à l'alcool, et n'a aucun effet nocif comparable ("Pas même une bronchite, sauf chez les grands fumeurs", a écrit aux Etats-Unis le directeur de l'Institut national contre l'abus des drogues). Le contenu de ces documents n'a jamais été porté à la connaissance du public français, on a préféré laisser la grande presse mener des campagnes d'intoxication fondées sur des mensonges ineptes.

Dans de nombreux pays déjà : Etats-Unis (Californie, Oregon, Alaska), Pays-Bas, Canada... la législation sur le cannabis a été considérablement adoucie. En France, on continue d'entretenir la confusion entre drogues dures et drogues douces, gros trafiquants, petits intermédiaires et simples usagers. Cela permet de maintenir et de renforcer une répression de plus en plus lourde: depuis 1969, la police peut perquisitionner chez n'importe qui, sans mandat, à toute heure du jour ou de la nuit, sous prétexte de drogue. Cela permet des arrestations massives de jeunes et des quadrillages policiers. Cela sert à justifier la détention de centaines de personnes, petits revendeurs ou fumeurs de cannabis, quand tout le monde sait que des gros bonnets de l'héroïne sont en liberté. Ces emprisonnements, bien sûr, sont sélectifs et frappent en priorité la jeunesse, surtout la jeunesse ouvrière et les immigrés, particulièrement dans les régions.

Or, des milliers et des milliers de personnes fument du cannabis aujourd'hui en France, dans les journaux, les lycées, les facultés, les bureaux, les usines, les ministères, les casernes, les concerts, les congrès politiques, chez elles, dans la rue. Tout le monde le sait. C'est pour lever ce silence hypocrite que nous déclarons publiquement avoir déjà fumé du cannabis en diverses occasions et avoir, éventuellement, l'intention de récidiver. Nous considérons comme inadmissible toute forme de répression individuelle, soumise à l'arbitraire policier, et entendons soutenir activement tous ceux qui en seraient victimes. Nous demandons que soient prises les mesures suivantes:

- Dépénalisation totale du cannabis, de son usage, sa possession, sa culture (autoproduction) ou son introduction sur le territoire français en quantités de consommation courante.
- Ouverture de centres d'information sur les substances psychotropes, en ordre alphabétique: alcool, cannabis, cocaïne, héroïne, LSD, médicaments, tabac, etc.

Nous n'avons que faire de la légalisation de la marijuana, ni de sa commercialisation. Si des trusts à joints s'en emparent, c'est une question de société. Ce texte n'est pas un appel à la consommation. Il vise seulement à mettre fin à une situation absurde.»

Signataires :

Abrahams Jean-Jacques, Annabel, Areski, Dr Atlan H., Alessandrini Paul, Alessandrini Marjorie, Arietta Adolfo, Anquetil Gilles, Backman René, Bourgeade Pierre, Béranger François, Berger Claude, Bizot Jean-François, Baratier Jacques, Bastide Jean-Pierre, Bouteille Romain, Bardet Vincent, Bodevent Jean-Louis, Barouh Pierre, Bost Jacques-Laurent, Bok Philippe (médecin), Colombel Jeannette, Coste Patricia, Chesneaux Jean, Copi, Clémenti Pierre, Castagnet Paul, Copherman Emile, Carpentier Jean (médecin), Cahiers du cinéma, Calvet Louis-Jean, Cullaz Maurice, Deleuze Gilles, Duits Charles, Dollé Jean-Paul, Dupré Jean-Louis, Dubois Bernard, Davezies René, Devy Michel, Dachy Marc, Dautin Yvon, Delessert Philippe, Dosse Roger, Druillet Philippe, Dietlin Eric, Dubenton Anne, Erlinguer Serge (médecin), Fromanger Gérard, Font Patrick, Ferré René, de Fréminville Bernard (médecin), Fluence, Fourastié Philippe, Glucksmann André, Grasset Jean-Baptiste, Geismar Alain, Guattari Félix, Gotlib, Gébé, Gir Múbius, Haines Jim, Held Jean-François, Houdart Blandine, Huppert Isabelle, Isserman Dominique, Ithurriaque Jean (médecin), Jaubert Alain, Jacquot Benoît, Kalfon Jean-Pierre, Kouchner Bernard (médecin), Karsenty Serge, Kan Alain, Levy-Leblond Jean-Marc, Levy-Leblond Elisabeth (médecin), Le Forestier Maxime, Landau Maria (médecin), Letté Jean-Paul, Lyotard Jean-François, Lauten Elodie, Lacroix Hugo, Levailant Yvon, Lagrange Valérie, Laperrousaz Jérôme, Lafont Bernadette, Leclerc Henri (avocat), Mandryka, Mallerin Daniel, Marc'O, Matricon, Mercadet Léon, Matzis Costas, Meunier Jean-Louis, Magny Colette, Muchnik Nicole, Morello Dominique, Maulineux Maud, Mercanton Isabelle, Morin Edgar, Manceaux Michèle, Mémmi Michael, Merleau-Ponty (avocate), Negroni François, Najman C., Nicoulaud Gilles, Oswald P.-J., Oswald Hélène, Ogier Bulle, Orla, Pinhas Richard, Pleyney Marcellin, Pradalié Philippe, Pasquet Sylvaine, Rauch Alain, Revault d'Allonnes, Reed Will, Renault Philippe, Rouzard Jean, Ribbes Jean-Paul, Rochefort Christiane, Roche Denis, Raguènes Jean, Righini Marielle, Rosso Serge-Bruno, Richard Jean-Vincent, Sollers Philippe, Saint-James Daniel, Sarduy Severo, Sery Patrick, Samuel Laurent, Savary Jérôme, Simmonet Dominique, Szejer Myriam (médecin), Tavernier B., Timsit (avocat), Topor, Tobias, Thérèse Victoria, Verlhomme Hugo, Vannoni Patrice, Varela José, Van Eersel Patrice, Vasca Jean, Verdier Joan Pau, Val Philippe, Yelnik Jean-Benoît, Zouzou, France Léa, Sami Ayari, Châtelet François.